

■ Actifs mais courtois...

L'été, période propice aux travaux de bricolage et de jardinage ne doit pas nous faire perdre de vue les règles de bon voisinage. Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils à moteur thermique peuvent être une cause de gêne en raison de leur intensité sonore.

Les activités génératrices de bruit font l'objet de décisions arrêtées dans le cadre du règlement sanitaire départemental. Parmi celles-ci, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage des particuliers :

Les jours ouvrables du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

■ Conseil Municipal

Lors de sa réunion de travail de juillet dernier, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes concernant la MVA et le Trinquet.

• SALLE M.V.A.

Possibilité de servir des repas dans la salle lors de rassemblements de sociétés.

Toutefois, toute cuisson ou utilisation d'appareil à flamme ou à gaz est rigoureusement interdite à l'intérieur de la salle.

La présence et l'usage de ce type de matériel aux abords du bâtiment relève de la responsabilité de l'utilisateur.

• TRINQUET

Il est décidé, en journée et en dehors des créneaux réservés, de faciliter l'accès au Trinquet aux adolescents et étudiants Urtois pour la pratique de la pelote basque. Ils pourront sur présentation des justificatifs adéquats, s'adresser aux gestionnaires pour se faire ouvrir l'aire de jeu. Le port de lunettes de protection et de chaussures de sport est obligatoire. La présence de mineurs dans l'enceinte relève de la responsabilité des parents.

■ C.A.U.E 64

Durant la période estivale, les architectes conseillers du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées Atlantiques, continuent de proposer aux particuliers leur service gratuit de conseil architectural.

Les permanences se tiennent 4, allée des platanes à Bayonne de 9h00 à 17h30 sur rendez-vous au 05 59 46 52 62.

Les prochaines dates sont les 24 et 31 août et 3, 21 et 28 septembre.



■ Adour 2010...

Tous les 2 ans, une vingtaine d'embarcations traditionnelles se retrouvent pour sillonner l'Adour et ses affluents. Urt étant un passage obligé, ces jolis bateaux propulsés à la voile et à l'aviron passeront sous le pont



Eiffel en direction de l'île de Bérens le vendredi 27 août. Ils seront à nouveau visibles, accostés au ponton public, le même jour à 16h avant d'entreprendre la remontée de l'Aran, direction Larroque qu'ils devraient atteindre vers 18 heures. Tôt le samedi matin, ils feront le trajet inverse en direction de Bayonne.

La veille au soir, à Hastings, une conférence publique de Michel Ravel nous fera découvrir l'histoire méconnue des îles de l'Adour (renseignements dans les Offices de Tourisme).

URT

le Bulletin
Municipal



AOÛT 2010 • NUMÉRO 10

Le Mot du Maire

À la réception du présent bulletin municipal, un grand nombre d'entre vous, sera en train de profiter de vacances ou de congés bien mérités.

Cette période estivale donne le ton à de nombreuses manifestations festives, qui favorisent le rapprochement et la convivialité.

Les fêtes du village ont été préparées avec beaucoup de soin par les membres du Comité des fêtes que je remercie très chaleureusement. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts, dans l'établissement d'un programme destiné à l'ensemble de la population.

Leur dévouement et leur mobilisation, permet d'assurer la pérennité de ces réjouissances, en relation directe avec la belle animation de la commune.

Les travaux de voirie liés à la nouvelle sortie du Chemin de Saubade, avec la participation du Conseil Général, sont programmés à partir de la deuxième quinzaine d'octobre 2010. L'étude de ce projet, immédiatement examiné en début du présent mandat, entre donc dans sa phase de réalisation, augmentant de ce fait, la sécurité des usagers.

Dans l'attente de l'extension de la station d'épuration, la délivrance des permis de construire dans les zones concernées par l'assainissement collectif, est provisoirement suspendue. Ces travaux devraient démarrer à l'automne 2010, pour une mise en service durant l'été 2011.

En sillonnant le village, je me suis rendu compte des quelques dégradations volontaires commises sur les biens de la collectivité.

Je souhaite sensibiliser les auteurs de ces actes gratuits, afin qu'ils abandonnent ces pratiques répréhensibles, dont le coût financier pèse sur le contribuable.

Chaque installation sportive, touristique, informative, doit être respectée, car elle est réalisée à l'intention de chacun d'entre nous.

Je vous adresse mes cordiales salutations, en vous souhaitant un maximum de bien être, dans notre commune, que moi-même et les membres du conseil municipal, nous nous efforçons de rendre la plus agréable possible.

Robert LATAILLADE

Défilé du 14 juillet...



Un événement inédit...

Le 14 juillet dernier, à l'issue de la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts, notre village a connu un événement inédit. Les Sapeurs Pompiers Urtois ont défilé dans leurs différents véhicules d'intervention, sous les applaudissements de spectateurs intéressés. À leur passage, le Lieutenant Jean-Marc ETCHEBARNE a donné des précisions sur l'utilisation et la destination de chaque véhicule. Une première à rééditer sans aucun doute si l'on en croit les commentaires des Urtois présents.

l'Agenda

■ Août

CONCOURS MAISONS FLEURIES	Office de Tourisme	Tout le Mois
PERMANENCE D'ÉTÉ	Office de Tourisme	Tout le Mois
OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois	29 juillet - 15 août
FÊTES LOCALES	Comité des fêtes	Du 13 au 16 août
COURSE DE VOILIERS	Val Adour Maritime / Adour / Aran	Du 25 au 29 Août

■ Septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS	Municipalité Salle Polyvalente	4 septembre
PERMANENCE D'ÉTÉ	Office de Tourisme	Du 1 ^{er} au 15 septembre
HOMMAGE AUX HARKIS	Anciens Combattants / Monument aux Morts	25 septembre

■ Novembre

ARMISTICE 14-18	Anciens Combattants / Monument aux Morts	11 novembre
RÉCEPTION MAISONS FLEURIES	Office de Tourisme / M.V.A	courant novembre
VENTE DE TARTES AUX POMMES	A.U.P.E Cantine	20 novembre

Dernière minute !

Association Pour La Danse

Reprise des cours de danse :
• Éveil • Classique • Modern'jazz,
• Hip Hop • Danse africaine.

Une nouveauté cette année :
• La danse orientale.

Inscription
le mercredi 8 septembre
de 15H à 17H et
le vendredi 10 septembre
de 16H45 à 18H30.

Adresse
Salle St Joseph, rue Lacarre.

RENSEIGNEMENTS
Association Pour La Danse
Sophie : 06 81 48 63 98

Sommaire

- Le 14 Juillet... > page 1
- L'école... > page 2
- L'Actu > page 3
- Urt Pratique > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt
Directeur de la rédaction / Robert Lataillade
Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

L'école d'Urt...



UN CAHIER DE TEXTES POUR LES CE2 OFFERT PAR LE SYNDICAT BIL TA GARBI ET SES COLLECTIVITÉS.



Un partenariat pour la sensibilisation des scolaires à l'environnement a été réalisé entre le syndicat Bil Ta Garbi et l'inspection Académique des Pyrénées Atlantiques. En effet, la sensibilisation des enfants à l'environnement fait partie

des missions des deux institutions.

La sensibilisation des enfants à l'environnement par les ambassadeurs du tri Dans le cadre de sa politique en matière de tri et réduction des déchets, le Syndicat Bil Ta Garbi et ses membres sensibilisent les enfants à l'environnement grâce à l'équipe des 15 ambassadeurs de tri qui interviennent dans les écoles à partir du programme pédagogique validé par M. L'Inspecteur d'Académie. À travers différentes animations ludiques, ils font prendre conscience aux enfants qu'il est impératif de recycler donc de trier pour préserver les ressources naturelles. Les enfants sont très attentifs à l'environnement. Les enfants ainsi sensibilisés reproduiront les mêmes gestes à la maison

Le cahier de textes

Le syndicat Bil Ta Garbi et l'Inspection Académique ont réalisé des cahiers de textes sur le thème des déchets aux élèves de CE2 des écoles situées sur le territoire du syndicat.

Le cahier de textes accompagne les élèves pour noter les devoirs et montrer les bons gestes pour protéger la planète. Il aborde chaque jour de la semaine un thème relatif à la gestion des déchets :

LUNDI : comment faire maigrir sa poubelle

L'objectif est de faire prendre conscience aux enfants de la possibilité de réduire nos déchets en faisant des choix de consommation et les sensibiliser au gaspillage.

MARDI : comment réussir son compost

Le compostage à partir de ses déchets de cuisine est une action phare de la prévention que le syndicat a souhaité développer. L'objectif est de faire connaître aux enfants les matières qui participent à la fabrication du compost et leur faire comprendre l'utilité du compost.

MERCREDI : quels sont les déchets à apporter à la déchetterie

L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'intérêt d'apporter les déchets volumineux ou dangereux à la déchetterie.

JEUDI : comment bien trier ses déchets

L'objectif est de faire prendre conscience de la nécessité du tri, savoir que tous les déchets ne sont pas recyclables, connaître les bons gestes, savoir pourquoi on trie.

VENDREDI : pourquoi et comment trier le verre

Le vendredi fait un zoom sur un emballage particulier : le verre. L'objectif est de faire prendre conscience de la nécessité du tri du verre car le verre est recyclable à 100% et à l'infini, c'est donc une ressource très importante. Il a été inséré de nombreuses activités afin de le rendre le plus ludique. Les illustrations et les jeux permettent d'apprendre tout en s'amusant. Cette opération devrait être renouvelée chaque année. En 2009, 2 200 cahiers de textes en français et 900 cahiers de textes en basque pour les classes bilingues et les ikastolas ont été distribués sur environ

200 établissements scolaires privés ou publics. Les cahiers de textes de la rentrée 2010 seront distribués par les ambassadeurs du tri entre le 1^{er} et le 15 juin 2010.

Partenaires

Au-delà de ce partenariat, le Conseil Général des PA, l'ADEME et Eco-Emballages ont soutenu financièrement ce projet. Aucune participation financière n'est demandée aux établissements, ni pour les interventions des ambassadeurs, ni pour le cahier de textes qui est offert aux élèves.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Cette année encore un spectacle de qualité nous a été présenté le 5 juin dernier. MAGELLAN était du voyage... sous un soleil radieux. Les enfants nous ont transportés vers plusieurs contrées, dans une féerie de couleurs et de musiques. Nous pouvons applaudir l'excellent travail des enseignants et du personnel communal et remercier l'association des parents d'élèves pour la restauration du midi.



LA VOILE

Les élèves de CM2 ont eu le privilège cette année encore, de suivre un stage de voile le lundi matin du dernier trimestre au port de Lahonce. Cette activité est proposée par l'intercommunalité NIVE ADOUR et se finalise par une régates. 32 enfants, venus de 8 écoles et sélectionnés parmi les 200 qui ont suivi l'initiation, se sont affrontés sur ce magnifique plan d'eau de l'Adour sur des bateaux de type "optimist". Ces jeunes marins maîtrisent bien leur sujet, maniant très bien le gouvernail et la voile et c'est dans une très bonne ambiance que tout s'est bien passé.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Le chantier de l'école avance à bon rythme. Pendant que les enfants sont en vacances, les différents corps de métiers s'affairent. Si tout va bien, à la rentrée prochaine, nos écoliers découvriront une cour de récréation réaménagée, les préaux et pour les plus petits un dortoir agrandi. Le centre de loisirs prend forme également.

> l'Actu

Inauguration SDIS 64

Le samedi 26 juin 2010 les Sapeurs Pompiers d'URT, placés sous les ordres du Commandant Garcia ont accueilli selon le protocole les personnalités venues inaugurer le centre de secours. La Présidente du conseil d'administration du SDIS Josy Poueyto, coupe le ruban en compagnie de Jean Castaings Président du Conseil Général, Laurent Nuñez Sous-préfet, le Colonel Blankart Commandant du SDIS, Robert Lataillade Maire d'Urt et le Lieutenant Thierry Dekimpe Chef de Centre.



Lyonnaise des Eaux

Lyonnaise des Eaux s'engage depuis des années à fournir une eau potable de qualité et agréable à boire. Dans le souci de satisfaire encore plus ses clients, le Centre Régional Landes - Pays Basque a relancé depuis mars son "Observatoire du Goût de l'Eau", véritable démarche participative des consommateurs à l'amélioration de la qualité gustative de l'eau du robinet.

Les observations de panels de goûteurs, spécialement formés à la reconnaissance des saveurs (*Sensation provoquée conjointement par le goût et l'odeur*) de l'eau, sont collectées et prises en compte dans le traitement et la distribution de l'eau potable. En retour, Lyonnaise des Eaux intègre ses usagers dans sa démarche d'amélioration de la qualité de l'eau et leur offre une information privilégiée.

L'Observatoire du Goût de l'Eau, c'est tout d'abord un site internet www.goutdeleau.com sur lequel les consommateurs peuvent trouver des conseils pratiques, en plus d'informations générales sur l'origine et la qualité de l'eau, son traitement, sa distribution...

L'Observatoire du Goût de l'Eau, c'est aussi un échange avec des consommateurs soucieux de nous aider à améliorer la qualité de l'eau distribuée. Les personnes volontaires pourront devenir goûteurs d'eau en s'inscrivant gratuitement sur notre site internet, ou par téléphone et seront formés à la dégustation. Ils s'engagent ainsi à nous faire parvenir régulièrement leurs observations sur le goût de leur eau du robinet. Le Centre Régional Landes - Pays Basque de Lyonnaise des Eaux vous attend lors d'une de ses prochaines réunions*.

*prochaine réunion courant septembre

Contact

Mlle Emilie Hudreaux 05.59.41.49.25/06.77.74.22.52
emilie.hudreaux@lyonnaise-des-eaux.fr

Le Centre Régional Landes - Pays Basque de Lyonnaise des Eaux, et ses 265 collaborateurs, gère 46 contrats de délégations de services publics et prestations de services en eau et assainissement, pour des collectivités des Pyrénées Atlantiques et des Landes.

Ses 2 agences territoriales et son agence clientèle ont en charge :

- pour la production et distribution de l'eau potable : environ 130 000 clients au travers de 64 communes ;
- pour la collecte et le traitement des eaux usées : environ 98 000 clients au travers de 55 communes.

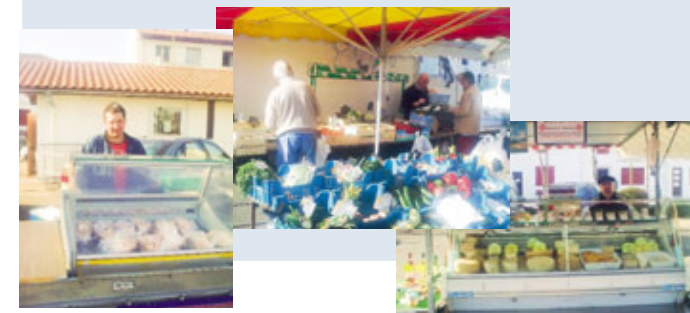


Marché à Urt

De nos jours, si les paysans ne viennent plus à pied vendre leur production, les marchés continuent de rythmer la vie des villes et villages. Pour Urt, c'est le mercredi matin de 8h00 à 13h00 que la Place du Marché voit ces commerçants installer leurs étals.

Venez découvrir leurs produits : fruits, légumes, fromages, œufs, confitures...etc. chez Francis et chez Jeff et Vivi (*de Gure Maïtxoak à Lahonce*), il y a de quoi remplir son panier. Eric, notre voisin Bardostar vous propose ses belles volailles. Alors, mercredi prenez un moment et arrêtez vous faire des courses de produits frais. Venez discuter avec les commerçants et les fidèles habitués et pourquoi ne pas terminer à la terrasse d'un café. Ne fait-il pas bon vivre à Urt ?

Si vous êtes commerçant, vous pouvez prendre contact avec la Mairie pour réserver un emplacement.



Le ponton

La municipalité vous informe de la possibilité de louer à l'année des postes d'amarrage sur le ponton de l'Adour. Ils peuvent accueillir des bateaux jusqu'à 5 mètres de long.

Renseignements
au secrétariat de Mairie :
05 59 56 20 33



Guerre aux Myopotames



Suite à la décision intercommunale, un plan de destruction des ragondins a été entrepris sur l'ensemble du territoire régi par le syndicat des berges de l'Adour et de ses affluents. Cette lutte est orchestrée autour de délégués communaux parmi lesquels J.-Marie HARISTOY sur URT. Introduit en Europe au XIX^e siècle pour sa fourrure, puis abandonné dans le milieu naturel par négligence de ses importateurs, il a, faute de prédateurs, abondamment colonisé nos basses-terres.

Herbivore au grand appétit, il lui faut quotidiennement plus d'un tiers de son poids en céréales, herbes et racines. Non seulement préjudiciable aux cultures agricoles en surface, son intense activité souterraine mine nos berges et fragilise les fondations d'ouvrages hydrauliques.

Aujourd'hui sa population est telle qu'il représente une menace sanitaire, formidable vecteur qu'il est de douve du foie ou encore de leptospirose. Introduire le seul prédateur naturel qui conviendrait à la situation (*le crocodile*) laisserait, malgré des débouchés certains en macrouinerie, dubitatif sur les dommages collatéraux qu'il pourrait occasionner. Aussi la raison voudra qu'au détour d'une ballade sur les rives de nos cours d'eau vous croisez la présence de chasseurs ou d'appareils de piégeage sélectif appelés "boîte à fauves" pour lesquels vous est recommandé attention et civisme.

Merci d'avance pour votre compréhension.